

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation | : contact@mupras.com |
| Prise en charge | : pec@mupras.com |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND = 20060

Déclaration de Maladie : N° P19-0020166

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6373 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL BOUCHIBTI Ahmed Amine Date de naissance :

Adresse : Ferme Abdennabi Soussi, Fourat Kénitra

Tél. : 066.1.238.328 Total des frais engagés : 2 493,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Abderrahim SOURAT
Cardiologue Cathétériseur
447 avenue Med V. KENITRA
Tél. 05 37 37 60 60

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : El Bouchibti Ahmed Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Kénitra Le : 10/11/2019

Signature de l'adhérent(e) :



ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/01/2019	Consultation	1	200 Fcfa	Dr Abdoulaye Diop Cardiologue 1 avenue Meu V. BP 05 37 37 60 00
11/01/2019	Consultation	1	200 Fcfa	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie du Port 1 AVENUE CHENGUIT ET Marsa - KENITRA 27 27 09 78</i>	30 /11 /19	2243,-Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE CARDIOLOGIE

Docteur SOURAT Abderrahim
SPECIALISTE DES MALADIES
DU COEUR ET DES VAISSEAUX
CATHETERISEUR

Ex. Attaché au service de
Cardiologie CHU IBN SINA - RABAT

Sur Rendez-vous

Kénitra, le



الدكتور سورات عبد الرحيم

الخصائي في أمراض القلب والشرايين

الخصائي في العلاج بالحقن

Pharmacie du Port
ANGLE AVENUE CHENGUIT ET
RUE EL MARSA - KENITRA
TEL : 05 37 37 09 78

بالموعد

20 - 11 - 19

الفاتورة في

El Bouskoura KENITRA

3000

~~35,70 x 3
107,10~~

(Loudif) 160

~~310,- x 3
930,-~~

Pilates 25

~~122,10 x 3
366,30~~

Tnistee 15

~~97,60 x 3
292,80~~

Reclining 15

447 Avenue Mohamed V - KENITRA -
Tél / Fax : 05 37 37 60 60 - E-mail : Abderrahimsourat@gmail.com

~~mult~~

~~mult~~

~~mult~~

~~mult~~

~~mult~~

~~mult~~

~~mult~~

~~mult~~

447 شارع محمد الخامس. الفاسدة - الهاتف/fax: العيادة: 05 37 37 60 60

447, Avenue Mohamed V - KENITRA - Tél / Fax : Cabinet : 05 37 37 60 60 - E-mail : Abderrahimsourat@gmail.com

TG: 2243.- M



122,10

TRIATEC® 5mg
30 Comprimés



122,10

TRIATEC® 5mg
30 Comprimés



160,60



160,60



97,60



160,60

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Plavix 75 mg cp pel b 28
P.P.V : 316,00 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Plavix 75 mg cp pel b 28
P.P.V : 316,00 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Plavix 75 mg cp pel b 28
P.P.V : 316,00 DH



CARDINOR® 6,25 mg
30 comprimés sécables

